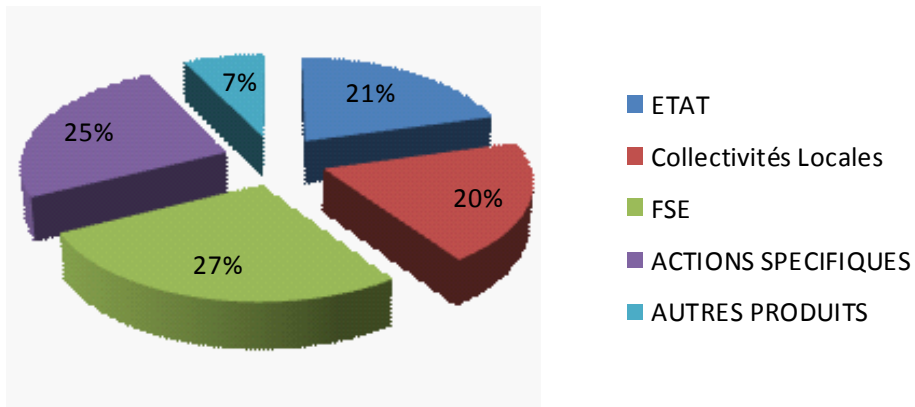
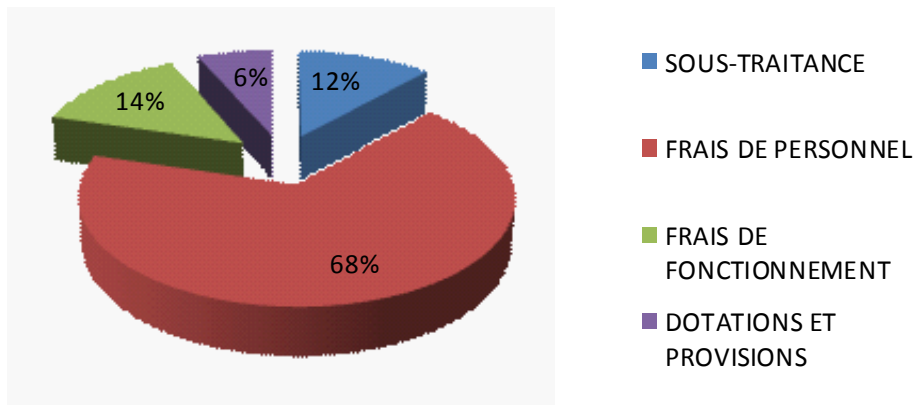


Produits réalisés



Charges réalisées

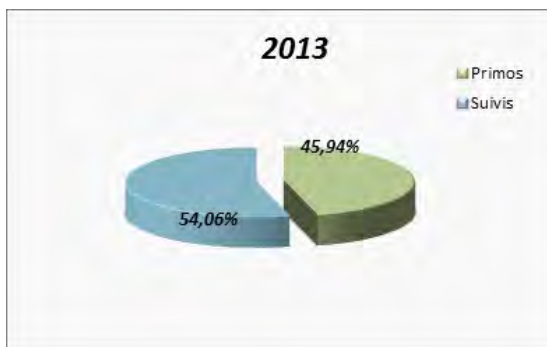


Un résultat positif de 1% du budget.

QUELQUES CHIFFRES...

LA RÉPARTITION PRIMOS/SUIVIS

	2012	2013
Primos	1006	991
Suivis	1198	1166
TOTAL	2204	2157



Au total, ce sont 2157 jeunes accueillis en 2013 contre 2204 personnes l'an passé, soit une légère diminution de - 2,13%. Cela reste cependant un accueil important puisqu'il représente la deuxième année la plus forte en 21 ans d'existence de la structure. Cette baisse se caractérise principalement par un fléchissement des publics en primo accueil (-1,49%) corrélé à un retrait des publics « suivis » (-2,67%).

LA RÉPARTITION PRIMOS PAR COMMUNES

Celles qui enregistrent un recul de leur accueil :

- Tigery (- 40%)
- Cesson (-22,03%)
- Moissy-Cramayel (-15,64%)
- Combs la ville (-9,55%)
- Vert-Saint-Denis (-8,47%)

Celles qui enregistrent une stabilité ou une progression modérée de l'accueil :

- Nandy (+0%)
- Savigny-Le-Temple (-0,34%)

Celles dont l'accueil progresse plus fortement :

- Saint-Pierre du Perray (+96,97%)
- Lieusaint (+11,58%)



LES ENTRÉES EN MESURE

	2013	Rapport
FORMATION	355	-2,74 %
EMPLOI	1207	-0,08 %
IMMERSION EN ENTREPRISE	48	-18,64 %
TOTAL	1610	-1,35 %

Avec une légère baisse de - 1,35% du nombre d'entrées en mesure, la mission locale enregistre le deuxième plus gros volume de solutions positives depuis son existence. Elle se caractérise tant par une baisse des entrées en formation (-2,74%) que des entrées en immersion en entreprises (-18,64%) et une stabilisation des entrées à l'emploi.

A l'instar de l'an passé, et alors que la crise économique est toujours présente, la Mission Locale de Sénart a su tenir ses objectifs tant en termes d'accueil que de solutions positives pour les jeunes suivis. Néanmoins, et inévitablement, l'effort consenti sur le placement à l'emploi des publics a impacté directement sur nos capacités d'accueil. Celles-ci s'étant réduites, il n'est pas anormal de constater une baisse, même superficielle, du volume d'accueil (-2,13%), soit 57 jeunes de moins que l'an passé. La baisse de l'accueil ne distingue pas une typologie précise du public. Elle est relativement homogène bien que nous pouvons constater un léger retrait de l'accueil du public féminin. L'observation faite sur les niveaux d'études souligne un recul des niveaux V, notamment sur la tranche d'âge 22/25 ans. Sur les années précédentes, nous constatons une hausse continue des niveaux IV et +. Cette année, cela semble se stabiliser.

PARRAINAGE DES JEUNES VERS L'EMPLOI

Sur les 40 jeunes ayant bénéficié d'un parrainage au cours de la campagne 2013, 22 jeunes soit 55 % (contre 60% en 2012, 45% en 2011, 52.5% en 2010, 40% en 2009) ont trouvé une solution insérante à l'issue de l'action, dont :

- 18 en emploi (21 en 2012 et 16 en 2011) ;
- 4 retours en formation résultant d'une inadéquation avérée profil/projet initial (3 en 2012 et 2 en 2011).

Comme les années précédentes, ce bilan n'apparaît pas satisfaisant (plus de 4 jeunes sur 10 n'ayant pas de solution insérante à l'issue de l'accompagnement), au regard des efforts portés. Il se situe néanmoins dans la « fourchette haute » des performances passées. Par ailleurs, il s'est inscrit dans un contexte économique toujours aussi morose, qui a impacté la dynamique sénartaise. Celle-ci reste dans l'ensemble circonscrite à quelques secteurs en tension (commerce, logistique, restauration). Les offres d'emploi ne correspondent donc pas forcément aux demandes plus élargies des jeunes.

En outre, l'action parrainage continue à rencontrer des difficultés chroniques :

- une part non négligeable des filleuls ne satisfait pas au degré d'exigence du marché de l'emploi, en termes de compétences, savoir être, mobilité, investissement personnel, même parmi ceux à priori les plus qualifiés (niveau IV voire supra) ;
- l'accompagnement demeure insuffisant en durée et en intensité (fréquence des contacts) au regard des problématiques rencontrées. Une forte minorité de parrainés ont une vision « consumériste » de l'action, avec une efficacité à très court terme attendue, ils privilégient donc souvent des opportunités extérieures, ce qui rend difficile un accompagnement régulier, avec un plan d'actions prédéfini. Ainsi, les indicateurs de fréquence moyenne de contact et de durée en 2013 (respectivement inférieures à 4 contacts et 10 semaines) s'avèrent en retrait des 2 années précédentes et retrouvent la moyenne des années 2007/2009 ;
- un phénomène discriminatoire, en raison de l'origine, mais de plus en plus en raison du lieu d'habitation, toujours prégnant chez certains employeurs notamment du tertiaire ;
- une pénurie dans l'offre de formation qualifiante (indispensable sésame dans un nombre croissant de métiers), couplée au peu d'appétence de certains jeunes.

PROGRAMME PERSONNALISÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI

258 jeunes (103 % du prévisionnel) ont été reçus en 2013. Parmi ces 258 jeunes, à l'instar de 2012 (37%), une forte minorité (85, soit 33%) était déjà indemnisée au moment de leur primo accueil.

Le tableau ci-dessous renseigne sur la répartition des propositions faites au public accueilli.

	2013 (toutes propositions)	2012 (toutes propositions)
Accompagnement à la recherche d'emploi	2165 soit 69,01%	2628 soit 64,53%
Accompagnement à l'orientation ou la recherche de formation	814 soit 25,95%	1234 soit 30,30%
Logement	8 soit 0,26%	13 soit 0,32%
Santé	81 soit 2,58%	155 soit 3,80%
Citoyenneté, culture, sport, loisirs	69 soit 2,20%	43 soit 1,05%

Situations des jeunes au 31/12/13 :

	2013	2012
En situation emploi	62, soit 24,03%	65, soit 25,30%
En situation de formation	26, soit 10,08 %	26, soit 10,11 %
En poursuite de parcours	150, soit 58,14%	145, soit 56,42%
Sans nouvelles, NPAI, hors zone	20, soit 7,75% dont sans nouvelles : 2,33%	21, soit 8,17%

LES PARCOURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (POP)

L'objectif du POP est de permettre à des jeunes sénéralais de 16 à 25 ans de définir un parcours d'insertion professionnelle précis par des mises en situation, qui sont l'occasion de tester de nouvelles perspectives afin de pouvoir faire des choix cohérents.

RÉSULTATS CONCERNANT LES POP COLLECTIFS

Au cours de l'année 2013, **92 demandes** de Parcours d'Orientation Professionnelle Collectifs ont été formulées par les jeunes.

Au 17/01/2014, **65 jeunes ont terminé l'ensemble des phases du POP collectif, 18 sont en cours et 9 ont abandonné.**

Suite au POP collectif, 53 entrées en mesure ont été réalisées pour 44 jeunes dont :

- 38 mesures à l'emploi : 5 en CDI, 16 en CDD intérim, 13 en CDD, 1 en CUI/CAE, 3 en emploi d'avenir;
- 15 mesures formation : 5 contrats en alternance, 3 formations qualifiantes, 1 formation pré qualifiante, 1 remise à niveau, 1 formation par correspondance, 1 formation bafa, 1 préparation concours et 2 formation avenir jeunes.

RÉSULTATS CONCERNANT LES POP INDIVIDUELS

Au cours de l'année 2013, **64 demandes** de Parcours d'Orientation Professionnelle Individuel ont été formulées par les jeunes. Au 31/12/2013, **42 ont réalisé un POPi** dans son intégralité.

- 48 mesures à l'emploi : 9 CDI, 7 CDD intérim, 30 CDD, 2 CUI CAE;
- 8 mesures formation : 2 formations qualifiantes, 1 pré-qualifiantes, 2 rescolarisations, 1 pôle de mobilisation, 1 en alternance, 1 remise à niveau.

LE DISPOSITIF CIVIS

Depuis la mise en œuvre du dispositif en 2005, 1675 jeunes sont entrés dans le dispositif. **Ce sont 197 jeunes qui ont signé en 2013.** Sur l'année, ce sont 359 jeunes bénéficiaires qui ont été en suivis à la Mission Locale.

En 2013, nous constatons une augmentation des sorties à l'emploi (55.78% de sorties pour emploi en 2013 contre 50.98% en 2012, **39.10% de sorties pour emploi durable en 2013 contre 35.80% en 2012**). Les objectifs fixés par l'Etat sont quasiment atteints.

Un constat s'impose, le dispositif CIVIS ne concerne plus le même public qu'au moment de sa mise en œuvre en 2005. Si au départ il était destiné aux jeunes les plus éloignés de l'emploi et les moins qualifiés en termes de niveau d'études, aujourd'hui il se montre moins adapté à ces publics les plus en difficulté. Le fait que la proportion de CIVIS dit « renforcé » tend à diminuer en est une manifestation. D'autres dispositifs peuvent être proposés aux publics les plus éloignés de l'emploi. Nous pouvons citer l'ANI, par exemple, qui permet la mise en place d'un réel accompagnement individualisé, assurant la fréquence et la régularité des contacts avec l'accompagnant.



MODULE DE REDYNAMISATION À L'ORIENTATION ET À LA FORMATION

10 MROF ont été réalisés en 2013 et 84 personnes y ont participé contre respectivement 12 MROF en 2012 pour 99 personnes.

Le nombre moyen de participants (8 par module) est identique à celui de l'an passé.

En ce qui concerne le public « jeune », les abandons se situent essentiellement entre le moment de la proposition et le premier jour du module (entre les orientés et les entrés) soit 50,6% de déperdition.

En revanche, le **taux de participation entre les entrés et les réalisés est de 85,7%**, donc très peu d'abandon en cours de prestation. Ceci démontre donc encore une fois la justesse des orientations faites sur cette prestation.

Comme sur les années précédentes, une orientation sur une phase de découverte suite au MROF a été faite. En effet, **100% des participants se sont vus proposer un stage ou un plateau technique/sdam (51,39% sont orientés vers un plateau technique ; 43,06% sur un stage et 5,55% sur un SDAM).**

En ce qui concerne les entrées en mesure, sur les 72 jeunes ayant réalisé un MROF : 38,8 % ont eu une situation d'emploi ou de formation au sens large (pré qualification ; qualification ; préparation de concours ; remise à niveau ; dispositif Avenir Jeunes...).

ATELIERS DE RECHERCHE EMPLOI/ CLUB EMPLOI

Les entrées en mesure :	2013	2012
CDD	38,20%	36,14%
CDI	6,18%	9,65%
Intérim	33,71%	33,02%
Formation	16,29%	15,89%
Alternance	5,62%	5,30%

Au même titre qu'en 2012, la dynamique amorcée en 2009 par la mise en place d'une nouvelle prestation hebdomadaire « Emploi », mieux structurée, plus porteuse et offrant une meilleure offre de services, a été amplifiée.

L'attractivité grandissante de la prestation s'est traduite par un flux plus important, en termes de jeunes et de fréquentations.

L'objectif quantitatif fixé par la C.P.O, déjà légèrement dépassé en 2012, l'a été cette fois ci largement (surplus de 82 jeunes).

Plus globalement, les difficultés d'insertion des jeunes « clubeurs » s'expriment par une absence d'emploi ou de formation déclarés à la Mission Locale pour une part d'entre eux restant significative : 43,19% (après 38,17 % en 2012, 42,91 % en 2011, 32,84% en 2010). Par ailleurs, la précarité demeure la norme pour l'accès ou le retour à l'emploi : l'importance des missions d'intérim, CDD à temps partiel et contrats aidés ne se dément pas (54,70 % des mesures à l'emploi, après 56,45%). Les CDI à temps complet restent une « denrée rare » (7,38% des mesures à l'emploi contre 7,45% en 2012 et 5,4% en 2011).

En outre, se former pour ce public s'avère comme une stratégie de substitution toujours aussi difficile à mettre en œuvre : la part des entrées en contrat en alternance, en formation continue et les rescolarisations se sont certes maintenues au-delà des 20 % (21,91%, après 20,83 % en 2012, 18,61 % en 2011) mais sont toujours largement inférieure à 2010 et 2009 (respectivement -7 points et -11 points) et à l'instar des 2 années précédentes, ne bénéficient qu'à une très faible minorité des participants au club (18,85% contre 16% en 2011 et 2012). Les mêmes raisons demeurent : la faiblesse de l'offre régionale sur les formations qualifiantes conventionnées (CRIF, Conventionnements Pôle Emploi...) ; la difficulté du public le moins qualifié à bénéficier des opportunités offertes par l'alternance ; les contingences financières donnant la préférence aux contrats courts, missions d'intérim et emplois dans un cadre familial.

GROUPEMENT DE CRÉATEURS À SÉNART

Le Groupement de Créateurs à Sénart a vocation à accueillir toutes les personnes exprimant un désir de création d'activité quelque soit le degré de maturité de l'idée. L'un des principes de ce dispositif est de rendre la personne accompagnée, auteur et acteur de son parcours et de renforcer son autonomie, éléments indispensables à une insertion socioprofessionnelle durable. Le Groupement de Créateurs à Sénart ne se substitue pas aux autres dispositifs de droit commun d'accompagnement à la création d'entreprise, il propose un accompagnement très en amont de la création appelée phase d'émergence.

LA PHASE D'ÉMERGENCE

La phase d'émergence s'est déroulée tout au long de l'année, avec une période de ralentissement pendant les phases de formation. Les personnes sont accueillies en entretien individuel d'une heure selon leurs besoins et les démarches qu'elles ont à effectuer.

Des ateliers collectifs leur sont proposés sur une semaine. Thèmes abordés : connaissance de soi, étapes de la création, gestion du stress.

105 personnes ont été reçues en 2013 en phase d'émergence (ils ont bénéficié de 2 à 12 entretiens individuels et plusieurs ateliers collectifs). Ces personnes ont fait l'objet de 356 entretiens individuels. La part de personnes issues des quartiers politique de la ville représente 35%, ce qui correspond à une augmentation de 10 points par rapport à l'an passé. Sur les 487 personnes sensibilisées par le Groupement de Créateurs, sur la période concernée, 40 % sont issues des quartiers politiques de la ville.

La parité homme/femme est totalement respectée avec 50% d'hommes et de femmes sensibilisés.

Au total, 79% du public sensibilisé est Demandeur d'Emploi.

Parmi les personnes ayant bénéficié d'une phase d'émergence, 11 projets ont été créés :

- Société BTP;
- Vente et location de robes de soirées haute gamme;
- Société de désinsectisation;
- Création d'une marque de vêtement masculine;
- Prestations de musicothérapie en libérale;
- Société de plomberie et chauffage;
- Société de consulting dans le développement durable;
- Traiteur français et Africain;
- Une micro crèche;
- Entreprise de vente de produits cosmétique;
- Association de SAP.

LA PHASE DE FORMATION

La phase de formation prépare au Diplôme d'Université Création d'Activité (DUCA). **19 personnes ont intégré le Diplôme Université de Création d'Activités**, sur le site de l'IUT de Sénart. A noter une progression de 68% des bénéficiaires du RSA comparé à 2012, dont 75% avaient un niveau VI à l'entrée en formation. **La totalité de ce public a obtenu le Diplôme** d'Université de Créateur d'Activités grâce à un investissement important et des efforts constants.

Les problématiques sociales (difficultés d'hébergement, changement de situation familiale, difficultés financières, problématique de santé, etc.) ont été omniprésentes tout le long de la formation au DUCA. Cependant, l'ensemble du groupe a fait preuve de persévérance afin de mener à bien cette formation qui leur a également permis d'appréhender la vie en communauté avec ses avantages et ses inconvénients.



DISPOSITIF DE PRÉVENTION SANTÉ

LEO : LE POINT ÉCOUTE

Ce sont au total 54 jeunes (contre 80 en 2012) qui ont bénéficié de la prestation, se décomposant comme suit : 32 femmes (70 %), et 20 hommes (30%).

Le nombre d'entretiens moyens par jeune est de 4,9 (contre 5,2 en 2012).

LES CONSULTATIONS MÉDICALES

184 jeunes ont été reçus (+ 8.2% / 2012) : 93 garçons (50,2 %) et 91 filles (49,8 %), pour 354 consultations (+ 5.4% / 2012).

Une activité sensiblement plus élevée qu'en 2012 avec une moyenne de 1.92 consultations par jeune.

Il peut être utile de distinguer le public dont les difficultés d'insertion relèvent du handicap : 46 jeunes (25 % du public) pour 142 consultations (40.1 % de l'activité), soit 3.1 consultations par jeune. Hors situation de handicap, on note 1.53 consultations par jeune.

Sur le plan qualitatif, il n'a pas été possible de reprendre tous les dossiers, les orientations renseignées ci-après concerneront 100 dossiers de jeunes reçus en 2013, recueillis aléatoirement, pour lesquels 188 orientations médicales ont été préconisées soit en moyenne 1,9 orientations par jeune. Sur 100 observations, 37 orientations administratives ont été faites :

- CPAM : 35 pour régularisation de situation, CMUc ou immatriculation;
- CRAMIF : 2 pour sollicitation du fonds de secours.

ETUDE "PRÉSAJE" : PROJET D'ETUDE SUR LA SANTÉ DES JEUNES

Depuis octobre 2010 La ML de Sénart porte une recherche nationale, Presaje¹, qui vise à mieux comprendre l'impact de la santé sur l'insertion, consolidant les liens tissés avec l'unité INSERM DS3 (recherche en épidémiologie sociale) depuis une étude précédente (EVIAS 2009).

5 sites étaient choisis (Reims, Toulouse, Poitiers, Sénart, Clichy sous Bois/Montfermeil,) qui permettaient de suivre pendant 1 année 1528 jeunes.

Avec 2013, l'étude est entrée en phase d'analyse. Des premiers résultats sont communiqués au FEJ (ministère de la jeunesse et de la vie associative) au mois de juin et ils objectivent un effet significatif de la consultation.

Après 12 mois, les jeunes ayant vu le médecin :

- déclarent chercher moins d'informations que les jeunes ayant vu l'assistante sociale seule;
- déclarent utiliser davantage de moyens de contraception (81% contre 75% des témoins);
- ceux présentant des difficultés de français ont amélioré leurs connaissances en santé (quizz) ;
- sont plus nombreux à déclarer avoir un médecin régulier (86% contre 81% des témoins);
- ont eu plus de suivis psychologiques : 17% contre 9% des témoins;
- sont plus nombreux à avoir suivi des formations (50% contre 42% chez les témoins).

Effet légèrement plus fort pour les jeunes ayant des difficultés en français ou en situation de précarité (55% contre 40%).

GUIDE À L'INTENTION DES JEUNES DU TERRITOIRE

L'équipe mission locale s'est mobilisée activement autour de l'initiative du BIJ de Savigny le temple dans la réalisation d'un guide permettant aux jeunes sénartais de mieux se repérer sur le territoire. Plusieurs pages sont dédiées à la santé avec, au-delà des adresses élémentaires utiles, une dimension pédagogique visant à les rendre plus autonomes dans leurs démarches. Sortie prévue en 2014.

¹ Etude de cohortes prospective comparative randomisée (expérimentations sociales pour la jeunesse / FEJ). Démarrage octobre 2010. 12 mois d'inclusion (2011) et 12 mois de suivis jusqu'à fin 2012.

DISPOSITIF REGIONAL D'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Conseil Régional d'Ile de France a lancé en octobre 2010 un appel à projet afin de permettre à certains jeunes en insertion professionnelle, de bénéficier d'une aide pour la préparation/repréparation de leur permis de conduire, qu'ils soient déjà inscrits ou non dans une auto école.



Sur les **26 jeunes** ayant bénéficié de l'aide, 12 jeunes (46,15%, contre 51,85 % en 2012) étaient des primo inscrits et 14 jeunes (53,84% contre 48,15 % en 2012) étaient déjà inscrits en auto école. Parmi les 14 jeunes déjà inscrits, 2 avaient déjà passé sans succès l'examen de conduite (4 en 2012 et 2 en 2011), 2 étaient en préparation de code, 2 avaient obtenu le code et entamaient la conduite et 8 devaient faire face à des heures supplémentaires de conduite.

Cette action représente indéniablement une plus value importante dans la « boîte à outils » d'insertion proposée par la Mission Locale dans le cadre de son offre de services. Elle répond à un besoin largement exprimé par les jeunes, besoin validé à la lecture des offres d'emploi recueillies dans le cadre du Club Emploi.

Cependant, force est de constater que les résultats sont loin d'être ceux espérés, même si une période annuelle ne permet pas d'évaluer précisément ceux-ci. Cette action se heurte en effet, depuis sa mise en place, à un cumul de freins et de difficultés déjà relevés lors des 2 premières campagnes :

- une prégnance du contexte financier pour 4 jeunes n'arrivant pas à boucler le financement d'heures supplémentaires de conduite (2 en 2012 et 2011);
- une incidence de la situation professionnelle pour 3 jeunes (4 en 2012 et 10 en 2011) : emploi à temps complet, formation;
- des spécificités du public « Mission Locale » : difficultés d'apprentissage (3 jeunes après 4 en 2012 et 3 en 2011), ayant notamment conduit à un double échec à l'examen final, deux « retours aux pays », manque de constance dans l'effort de préparation au code (1 jeune après 2 jeunes en 2012 et 3 jeunes en 2011);
- un dysfonctionnement administratif est survenu (inscription par l'auto-école d'une jeune n'ayant pas encore obtenu les ASSR 1 et 2).

A l'inverse de 2012, aucune problématique psychologique n'a été relevée.

PERMANENCE AU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE RÉAU

Cette action vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes détenus au Centre Pénitentiaire Sud Francilien, en vue de mieux préparer leur sortie, notamment dans le cadre de mesures d'aménagement de peine.

En 2013, ce sont donc **39 jeunes détenus** qui ont été suivis dans le cadre de la permanence mission locale au Centre Pénitentiaire Sud Francilien. Ils sont 29 primo et 10 suivis. Il y a 34 hommes et 5 femmes.

Globalement, les personnes reçues ont un bas niveau scolaire (Vbis et V), et elles prédominent dans la tranche d'âge des 22-25 ans. Les constats sont ici quasiment identiques à ceux de 2012. Il y a eu 21 permanences en 2013, générant 81 rendez-vous en entretien individuel.

Pour 2013, notre action a bénéficié d'un soutien financier de l'Etat dans le cadre du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance (FIPD). Ce soutien nous a permis de mieux assoir notre action à destination des jeunes sous la main de justice, action que nous souhaitons pouvoir développer, car beaucoup de choses restent à faire et à inventer dans le cadre de la prévention de la délinquance et de la récidive, un sujet sensible dont le gouvernement a fait l'une de ses priorités.

CENTRE ASSOCIÉ CITÉ DES MÉTIERS SÉNART

Il s'agit d'un lieu d'accueil permanent qui apporte une connaissance sur les métiers existants ainsi qu'une aide sur le choix d'un projet professionnel via un logiciel d'aide à l'orientation et découverte des métiers.

POUR LES GROUPES SCOLAIRES

164 élèves de collèges et de lycée ont été accueillis lors de sorties organisées. Cette année, il n'y a pas eu d'atelier pour la passation du logiciel « Inforizon » mis en place mais les « visites d'entreprise et de centre de formation » ont connu un franc succès (86 élèves contre 34 en 2012).

L'objectif de l'année 2013 étant de continuer à informer au maximum sur les métiers et les formations via des visites d'entreprises ou des salons (en lien avec l'agenda de la Place des métiers), est tout à fait atteint. De même, la promotion du centre associé de Sénart auprès d'un large public en répondant présent sur les salons et forums du territoire a perduré en 2013.

Pour 2014, il serait intéressant de pouvoir remettre en place la passation du logiciel « Inforizon » pour des groupes de scolaires. De plus, le centre associé de Sénart communiquera à nouveau sur ses services auprès de ses partenaires afin d'avoir davantage d'orientations.



Visite d'entreprise (Novotel) en avril 2013

LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

La mission locale assure l'accueil et l'accompagnement des jeunes bénéficiaires du RSA, âgés de 16 à 25 ans, déscolarisés.

Au 31/12/2013, la mission locale de Sénart a assuré l'accueil et l'accompagnement de 119 jeunes au total dans le cadre du RSA : 11 jeunes entrés en 2011, 64 entrés en 2012 et 44 en 2013.

Parmi eux, 65 jeunes reçus sont considérés comme « primos » (c'est-à-dire non connu de la mission locale) soit 54% du public accueilli.

36 jeunes eux ont été réorientés pour les raisons suivantes :

- Plus de 26 ans;
- Déménagement hors zone;
- Arrêt du versement de l'allocation pour cause de reprise d'emploi complète ou partielle (donc ouverture au droit RSA activité, et non soumis à l'obligation d'accompagnement, ou indemnisé ASSEDICS).

7 jeunes sont actuellement suspendus pour non-respect des engagements et/ou non renouvellement du contrat.



Entrées en mesure en 2013 :

Types de mesures	Nombre total d'entrées en mesure*	Nombre total de jeunes*
Emploi	17	12
Formation	4	4
Alternance	1	1
Immersion en entreprise	0	0
Total	22	17

*un même jeune peut comptabiliser plusieurs situations

ALTERN'UP

L'action Altern'up a été créée en 2012 par la Mission Locale de Sénart désireuse d'apporter une offre de services particulière aux jeunes souhaitant s'engager dans la voie de l'alternance.

169 jeunes ont été reçus en 2013 dans le cadre du service Altern'Up.

Sur ces 169 jeunes, **93 sont en situation de sortie positive (emploi ou formation)**.

Parmi eux :

- 40 jeunes ont accédé à l'alternance dont 30 en contrat d'apprentissage et 10 en contrat de professionnalisation;
 - 32 jeunes ont trouvé un emploi dont 20 un emploi durable (CDD de plus de 6 mois, emploi d'avenir, CDI) et 12 un emploi non durable;
 - 16 jeunes ont accédé à une formation dont 7 en formation initiale et 9 en formation continue;
- Il est important de préciser également que 5 jeunes ayant été accompagnés en 2012 ont signé un contrat en 2013 et ne peuvent être comptabilisés dans le présent bilan.

Une requête sur le logiciel P3 nous permet de constater que 339 jeunes ont fait une demande d'Alternance sur l'année 2013. Parmi eux, 169 ont bénéficié du service Altern'UP.

Sur la Mission Locale, en globalité, 74 jeunes ont accédé à l'alternance et 77 contrats ont été signés contre 40 dans Altern'up. Comment expliquer ce delta ? Plusieurs raisons, certains jeunes n'ont pas été orientés vers le service Altern'up, d'autres ont été orientés mais ne sont pas venus au rendez-vous. D'autres n'ont pas exprimé auprès de leurs conseillers le souhait de faire de l'alternance et ont trouvé une entreprise et un centre de formation de façon autonome.

LE DEVELOPPEUR DE L'APPRENTISSAGE TERRITORIAL

L'Etat et la Région Ile-de-France ont signé un COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens) en faveur de l'apprentissage dont l'objectif est de faire accéder 118 000 jeunes à l'apprentissage d'ici à 2015.

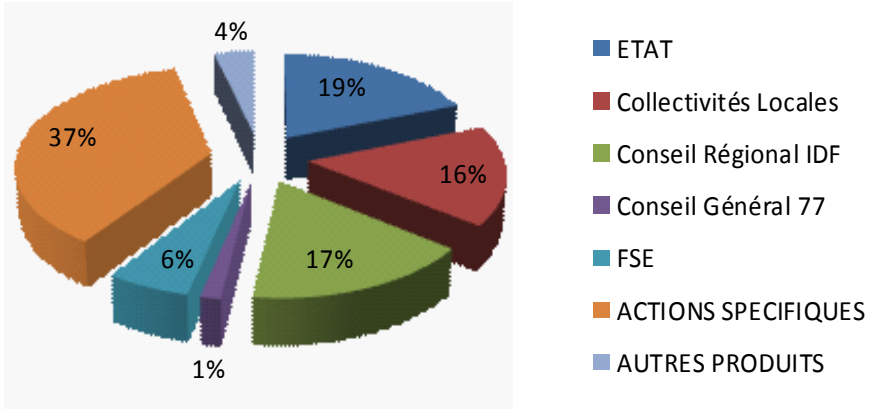
Ce COM a été décliné sur les territoires via des COM Territoriaux, qui a mené à la création de 2 postes de DAT – Développeurs de l'Apprentissage Territoriaux sur la Seine-et-Marne. La Mission locale de Sénart s'est portée candidate pour accueillir le DAT Sud Seine-et-Marne dont le périmètre d'action s'étend sur les territoires des Missions locales de Sénart, de Melun, de Provins, de Nemours et de Montereau.

Résultats des actions 2013 :

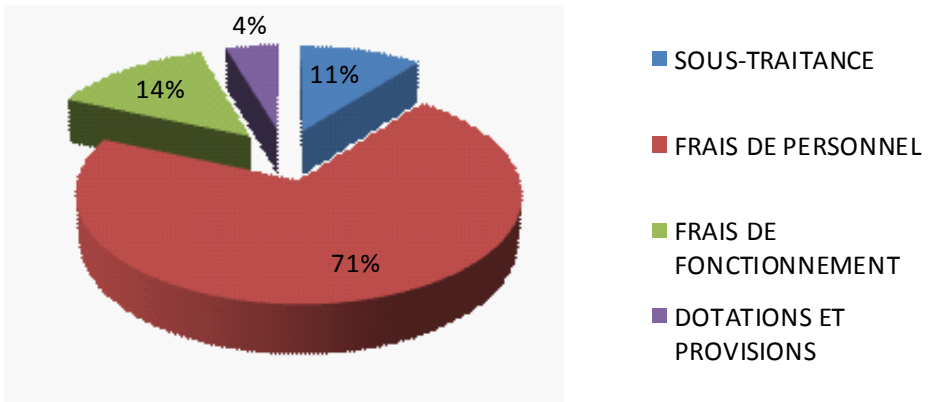
- la rencontre de près de 50 partenaires du territoire: les Missions locales, les CFA, le Cap emploi, le Pôle emploi, les chambres consulaires, des syndicats patronaux, l'Education nationale via les CIO et les MLDS (Ex MGIEN)...;
- la participation à une vingtaine d'événements thématiques apprentissage sur le département et sur la région;
- la création et la parution d'une Newsletter mensuelle, qui traite de l'apprentissage sur le Sud Seine-et-Marne (8 numéros en 2013) et diffusée à près de 100 contacts;
- l'organisation de plusieurs réunions du réseau des acteurs de l'apprentissage Sud Seine-et-Marne : 3 réunions en 2013 réunissant 44 partenaires qui ont permis de bâtir un travail partenarial de qualité et des collaborations au service des jeunes ciblés;
- co-organisation de 8 initiatives de promotion de l'apprentissage et favorisant le recrutement d'apprentis.



Produits réalisés



Charges réalisées



Un résultat négatif de 1,5% en lien avec la hausse de provisions pour risque.

Directeur de la publication : Michel Bisson

Rédacteurs en chef : Didier Dugast, Yannick Diquelou

Comité de rédaction : Jean-Pierre Accoce, Julie Baldi, Julia Bisson, Fabrice Blais, Pauline Bonneau, Nathalie Borel, Guillaume Cazas, Marie-Guerlie Cetoute, Amélie Chauvel, Stéphanie Colussa, Fabienne Dayes, Joël Dutertre, Justine Ferro, Kimberley Guigné, Sylvie Kerdal, Virginie Kergoat, Céline Labrana, Florence Lambolez, Jessica Maître, Camille Marin-Milot, Evelyne Martens, Marc-Alain Mucret, Anne-Lise Petit, Salem Sid-Ahmed, Amandine Soubeste, Caroline Souil, Charles Tardot, Sandrine Vlahoff, Ma Xiong

Réalisation et mise en page : Audrey Fournier

Impression : 110 exemplaires

Tirage : Imprimerie SCEI

Publication : Mars 2014

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE SÉNART

462, rue Benjamin Delessert
Immeuble le Sextant
77550 Moissy-Cramayel
Tél : 01 64 13 40 18

(Pour une orientation GPS, le site se situe sur la commune de Lieusaint)

mdef-senart.fr - facebook.com/mdefdesenart



Téléchargez l'application
MDEF de Sénart en
scannant avec votre
téléphone le code suivant.



Cette action est
cofinancée par
l'Union européenne

